

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 555

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle race de déchets radioactifs

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 555 14 août 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
François Brutsch
Marcel Burri
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

555

Le petit monde des déchets nucléaires était, en apparence, simple. D'un côté il y avait les déchets faiblement et moyennement radioactifs, de l'autre, les déchets hautement radioactifs. Il était prévu de stocker les premiers, qui sont abondants, dans des cavernes peu profondes lorsqu'on ne pourrait plus les balancer dans la mer; les deuxièmes, qui sont produits en faible quantité, seraient enfouis dans des trous profonds et, en principe, mieux isolés. On avait donc les gros relativement débonnaires, et les petits véreux.

Or voici qu'apparaît un nouveau groupe de larbins, qu'on pourrait appeler les faux-jetons.

Les déchets hautement radioactifs nous reviendront de l'usine de retraitement de La Hague, si elle fonctionne!... Ils contiennent deux types de poisons. Premièrement du matériel à très forte radioactivité mais qui s'épuise relativement vite: quelques milliers d'années. C'est ce matériel qui fait monter la température de ces déchets et oblige à prévoir des systèmes de refroidissement. Deuxièmement, ces déchets contiennent du plutonium dont la demi-vie est de 24 000 ans; ce qui rend obligatoire des stockages de très longue durée: plusieurs centaines de milliers d'années. On aimerait bien éliminer totalement ce plutonium, mais les méthodes actuelles ne le permettent pas. Les «responsables» considèrent que la chose n'est pas trop catastrophique puisque ce plutonium est mélangé à des produits qui, de toute manière, nécessitent un stockage de haute sécurité.

Or voilà qu'une étude récente d'un chercheur fran-

çais nous apprend que ce satané plutonium apparaît encore ailleurs. Il s'agit de déchets engendrés lors de la préparation des combustibles au plutonium destinés aux réacteurs à eau légère ou au surrégénérateurs. Lors de cette préparation, des pertes de plutonium avaient été prévues. Par exemple Y. Sousselier (ceux qui ont pris part à la séance d'information organisée à Bex s'en souviennent bien de celui-là: il avait prédit que le futur dépôt serait un but d'excursion pour les touristes de Villars!) Sousselier donc calculait en 1976 que les pertes seraient de 0,1 à 0,3 %. Or elles ont été dix fois supérieures: 3,1 %. Mêmes observations à Windscale.

Le caractère «faux-jeton» de ces déchets provient du fait que le plutonium y est mélangé à des produits moyennement radioactifs et que, par conséquent, le tout est traité comme déchet moyennement radioactif, c'est-à-dire incorporé à du béton et conservé dans des fûts. En France, ces fûts sont stockés définitivement dans des tranchées bétonnées ouvertes à la surface du sol. Or on sait que, environ 55 ans après son enfouissement un fût de 200 litres a vu la moitié de son béton lessivé par les eaux...

D'une part on dépense des sommes colossales pour mettre au point des verres, des céramiques ou Dieu sait quels minéraux capables de piéger le plutonium des déchets hautement radioactifs et, d'autre part, on abandonne presque sans protection des déchets fortement contaminés en plutonium. Il paraît même que les Américains se tâtent pour savoir s'ils ne vont pas déterrer des déchets d'origine militaire contaminés par du plutonium.

La logique des milieux scientifiques n'est pas toujours très claire. C'est le moins qu'on puisse dire. Le bulletin de la CEDRA (société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) qui s'appelle «La CEDRA informe» ne parle guère de ces problèmes. Il paraît qu'on devrait lui faire confiance.